

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de la Section Golf Orly CDAL Paris Sud A.S. AIR FRANCE du vendredi 09 Novembre 2018

La section ASAF Golf Orly a tenu son assemblée générale ordinaire le 09 Novembre 2018 à 17h30 sur le golf d'Etiolles, les adhérents ont été convoqués régulièrement via le site et une newsletter.

Une feuille de présence est remplie par chaque adhérent ASAF présent et membre depuis au moins 6 mois.

Le Président ouvre la séance en remerciant les golfeurs de leur présence pour le scramble, et pour l'assemblée générale qui a nécessité la réservation du chapiteau du golf d'Etiolles (70 golfeurs au scramble, 85 participants à l'AG et 59 au repas, preuves de la bonne santé morale et sportive de notre section).

Remerciements également à l'ensemble de l'équipe du golf et à son Directeur, Jean François Fusy, qui nous ont très bien accueillis.

Remerciements à l'ensemble du bureau pour le travail accompli pendant cette année.

A noter la présence de membres du bureau de la section de Roissy avec lesquels on a pu élaborer un calendrier commun de nos activités.

Comme il est prévu dans les statuts, tout le bureau est démissionnaire, le Président a confirmé la candidature de Bruno SIMON comme membre actif et accueilli Julien BARBIER pour intégrer le bureau sans fonction particulière pour le moment. Préalablement au rapport moral, un point est fait sur la situation de l'ASAF.

Bilan moral (Dominique Gras, Philippe Gras) :

Le nombre de licenciés de la section est de 319, plus 23 joueurs rattachés, il était de 333 en 2017 soit une baisse de 3,5%, en outre à cause la situation précaire de l'ASAF en début d'année.

Il est rappelé aux joueurs qui prennent leur licence dans une ligue ou dans un club autre que l'ASAF, que la section se bat pour avoir des prix attractifs sur l'ensemble des activités et donc la moindre des choses est de la remercier en prenant la licence via la section. Les cartes ASAF quant à elles doivent être prises directement auprès du CDC via le site asafweb.fr, n'oubliez pas de cocher la case CDAL PARIS SUD.

La gestion des licences est assurée par Dominique et Philippe GRAS dont l'adresse figure sur la fiche de demande de licence que vous trouverez sur le site dès maintenant. Dominique rappelle le soin à apporter au remplissage des rubriques, il en est de même pour la rédaction des chèques des greenfees et des feuilles de relevés. Il est impératif d'être licencié pour jouer sur nos golfs partenaires. Le certificat médical est obligatoire pour participer aux compétitions même en loisir.

Un point est fait sur la rentabilité des golfs fin octobre. 536 joueurs différents ont joué au moins 1 fois. Le nombre de greenfees est de 4326 sur nos golfs partenaires et 388 en compétition loisir auquel on peut ajouter 72 GF de l'AG et 144 du voyage en Espagne, décalé cette année en novembre, soit un total de 4930 GF. Il nous manque donc environ 800 GF pour parvenir à la subvention maximale qui est de 45734€ pour 5716 GF. La projection en fin d'année nous permet d'espérer un total de 5430 GF, ce qui veut dire que nous perdrons environ $300\text{GF} \times 8\text{€} = 2400\text{€}$. Avec le manque à gagner sur les greenfees, la perte par rapport à 2017 est évaluée à 14000€. Cependant nous espérons atteindre l'équilibre par rapport à l'investissement initial qui était de 115 361€. Ce résultat est satisfaisant vu les difficultés

climatiques et les errements du démarrage de l'ASAF. Nous avons également décidé de ne pas augmenter le prix des GF pour 2018.

Pour les résultats golf par golf : tous les golfs accusent une baisse de fréquentation de 4 à 30% Marivaux est à -19%, Chevannes est à -22%, Etiolles Les Chênes à -20%, les Cerfs à -17%, Courson à -13%, Bondoufle à -15%, Augerville à -4%, Forges à -32%. Les nouveaux golfs Saint Germain et Sénart sont loin d'avoir fait le plein surtout Sénart où les gros travaux effectués ont découragé les golfeurs. Cependant la plupart des golfs atteindront l'équilibre à la fin de l'année sauf Forges qui accuse actuellement un déficit de 3625€. Aucun golf partenaire n'augmente ses tarifs pour 2019, c'est l'unanimité ! Le bureau a donc décidé de ne pas augmenter le prix des GF pour 2019. On peut annoncer dès à présent la reconduction d'Etiolles avec 9 DDJ sur les Cerfs et en illimité sur les Chênes, 4 DDJ à Augerville, Bondoufle, Forges, Courson, Marivaux, 3 au moins à St-Germain, Chevannes en illimité. Un doute subsiste pour la reconduction des 2 golfs qui posent problème, Sénart et Forges. L'assemblée se prononce à main levée pour garder Forges à 28 contre 10 pour Sénart, la grande majorité des présents ne s'étant pas exprimée. La décision pour Forges et Sénart sera prise d'ici la fin de l'année. Les accords 2019 définitifs feront l'objet d'une publication séparée.

Bilan Financier (Dominique Sauvadet) :

En 2017, nous avons réalisé un résultat positif de plusieurs k€ et une projection en fin d'année nous donne un solde négatif pour l'année 2018, mais nous serons à l'équilibre sur notre investissement des DDJ et notre trésorerie nous permettra de payer tous les DDJ 2019 en début d'année. Un point sur les différents postes budgétaires a été fait, le dossier comptable étant à la disposition des participants pour consultation sur place.

Dominique a rappelé que la gestion de notre comptabilité est mensuellement vérifiée par la salariée du CDAL puis par la trésorière du CDC et enfin par le Commissaire aux comptes en fin d'année budgétaire.

Point Equipes Compétition (Alain Venot, Ildiko et Jean-François Boyeldieu) :

Jean-François, Capitaine des équipes, remercie tous les joueurs qui font preuve de sérieux et qui n'hésitent pas à donner de leur temps pour la section. De nouveaux joueurs progressent et viennent étoffer les équipes chaque année.

Les résultats sont rappelés (nous avons participé à de nombreuses finales) et ils peuvent être consultés sur le site de notre section. **Nous terminons 3^{ème} section d'entreprises sur 242 au Mérite National des AS d'Entreprises 2017.**

Rappel : il ne faut pas hésiter à s'inscrire pour faire partie des équipes dès la parution du calendrier. Les compétitions sont nombreuses et les capitaines choisissent les joueurs en fonction de leur index, du parcours, du type de jeu et de l'état de forme du moment.

Les greenfees des compétiteurs sont entièrement pris en charge par la section. C'est un principe intangible qui permet de remercier les joueurs qui parfois se déplacent loin à leurs frais pour le bon fonctionnement des compétitions de la section. Mais en contrepartie un effort leur sera imposé pour participer plus activement à la vie de la section, 3 GF sur nos golfs, une compétition loisir, un voyage ou une participation financière.

Au début de l'année, les joueurs compétition ont pu bénéficier d'entraînements à Etiolles. Pour les entraînements une participation financière par cours est demandée aux joueurs ainsi qu'un engagement minimal de 2 compétitions. Ces entraînements sont destinés aux joueurs de compétition et ne sauraient être considérés comme des cours de perfectionnement, c'est

pourquoi l'index des joueurs sera limité. Il est rappelé qu'il faut faire 10h de cours minimum par joueur pour que la section reçoive une subvention correspondante, sinon c'est le hors budget de la section qui finance les cours.

La Ladies Golf Cup a eu un grand succès pour sa première édition ORLY/ROISSY et sera reconduite sous le même format le 29/06 à Saint-Germain pour la section d'Orly et le 28/09 à Apremont pour la section de Roissy.

La PN/PS devrait être remplacée par une rencontre conjointe ROISSY/ORLY en match-play organisée par Bruno Simon et Jean-Marie Lopez le 18 mai 2019.

Point Senior (Jean-Paul Arnould et Jean-Marie Lopez) :

En 2018, toujours grâce aux subventions fournies par les 2 sections (Orly et Roissy), les séniors tous niveaux (dames et messieurs à partir de 50 ans) ont pu participer à des rencontres spécifiques et conviviales, sans obligation de résultats, en semaine (12 Carré d'As d'avril à septembre, interclubs, ...). Bons résultats pour les sections Orly-Roissy qui jouent ensemble ces 12 rencontres. Les procédures d'inscription pour ces rencontres se trouvent sur les deux sites web.

Point Enseignement par Philippe Gras (Michel Sergent excusé) :

Un quota de cours a été défini par les normes ASAF afin de limiter le nombre d'heures de cours individuellement à 34. Si ce quota est atteint l'adhérent doit régler le PRO entièrement. Une alerte est donnée aux joueurs qui se rapprochent de ce quota mais il est demandé aux joueurs de tenir plus sérieusement leurs comptes. Afin que la section puisse bénéficier de la subvention du CDC pour un joueur, il faut que ce joueur cumule impérativement sur l'année civile au moins 10 heures de cours collectif (minimum 2 joueurs par cours) pour être considéré comme « pratiquant » l'activité. Une explication détaillée est à consulter sur le site. Michel se tient à la disposition (par mail à misergent5453@gmail.com) de chaque adhérent qui souhaiterait connaître le nombre d'heures de cours qu'il a déjà effectuées à M-1.

Pour l'enseignement comme pour les GF, l'émargement des feuilles permettant le décompte doit être correctement rempli. (nom, prénom, numéro de carte ASAF)

Fin octobre 121 joueurs ont pris 1259h de cours collectifs (gymnase ou en extérieur) dont 49 ont fait plus de 10h et donc ont déjà permis de dégager une subvention pour la section, la section espère 60 joueurs à plus de 10h de cours fin décembre.

Priorité d'accès aux cours jusqu'au 15 décembre pour les joueurs pouvant atteindre les 10h de cours, le planning étant géré par les PROs qui sont très réactifs. Les autres peuvent continuer à prendre des cours dans la limite des places disponibles.

Point site internet (Laurence Peres, Didier Dunand) :

Le site est régulièrement tenu à jour, ce qui permet une grande réactivité. Tout adhérent ASAF peut disposer d'un accès au site s'il est à jour de sa cotisation ASAF. Demandez un accès à webmaster@asafgolforly.fr avec matricule et numéro de carte ASAF.

Point sur les sorties (Philippe Bailly, François Peres) :

Un point est fait sur les sorties de cette année. La Côte d'Opale a été très appréciée malgré le mauvais temps qui avait rendu les golfs particulièrement boueux. La sortie Andalousie a connu un vif succès, 36 inscrits, et va se dérouler dans les jours qui viennent.

Pour 2019, il est prévu une sortie en France du 13 au 20 avril, avec en négociation Valescure et Dinard. Sortie internationale prévue du 5 au 12 octobre. Marrakech est la destination à l'étude.

Point sur les compétitions loisir de la section (Philippe Bailly, François Peres, Alain Venot, Michel Van Rothem)

Coupe Concorde 2018 :

Le parcours de l'édition 2018 reporté en dernière minute pour cause d'inondation du parcours a pu se dérouler le mercredi 27/06 dans de très bonnes conditions. Malheureusement le changement de date nous a fait perdre quelques joueurs. L'édition 2019 aura lieu mercredi 19 juin à Courson.

Coupe Inter ASAF du Printemps dans le Sud-ouest :

La compétition toujours très appréciée sera reconduite sur les golfs du Sud-ouest du 1 au 3 mai sur les mêmes golfs qu'en 2018 : Seignosse, Arcangues et le Phare. Les deux sections Orly et Roissy subventionnent leurs propres joueurs, les joueurs des autres sections de France sont subventionnés par le CDC.

Michel assure la gestion des autres compétitions loisir de la section dont les dates pour l'année 2019 vous seront communiquées par newsletter.

A vos agendas pour noter ces rendez-vous !

Point habillement (Ildiko Boyeldieu) :

A la demande des joueurs de compétition une doudoune sans manche logotée va être disponible à la vente pour tous nos adhérents. Un bon de commande sera prochainement mis sur le site, imprimez-le et envoyez-le avec le chèque correspondant à Ildiko qui fera une commande groupée (12 pièces mini).

Clôture de l'assemblée (Philippe GRAS) :

Le président appelle l'assemblée à voter les bilans de la section.

Les bilans moral, financier, sportif ont été votés à l'unanimité des personnes présentes.

Les membres du bureau qui se présentent sont élus à l'unanimité.

Le Président appelle au vote pour la reconduction de la quote-part hors budget prélevée sur les GF loisir d'un montant de 3 €. Cette quote-part sert à financer tout ce qui n'est pas subventionné par l'ASAF selon les normes (AG, lots, sorties, etc...) et en particulier la partie des GF compétition qui reste à la charge de la section après subvention de l'ASAF. Cette mesure est acceptée à l'unanimité.

Questions diverses des participants lors de l'Assemblée Générale : les questions ont reçu les réponses appropriées au fur et à mesure des sujets traités au cours de l'assemblée.

La séance est levée à 19h30.

La Secrétaire, Dominique Gras

Le Président, Philippe Gras



ASSEMBLEE GENERALE DE LA SECTION : GOLF

CDAL : PARIS SUD

SAISON : 2019

L'Assemblée Générale de section, réunie le 09/11/2018, a validé les informations suivantes :

• **COMPOSITION DU BUREAU**

Ces informations sont destinées à mettre à jour les dossiers administratifs

	Président	Secrétaire	Trésorier
Noms / Prénoms	GRAS PHILIPPE	GRAS DOMINIQUE	SAUVADET DOMINIQUE
Adresses email	<u>philgras@orange.fr</u>	<u>dominiquegras@orange.fr</u>	<u>dominique.sauvadet@free.fr</u>
☎ (portable)	06 82 82 27 37	06 08 21 91 16	06 74 71 21 77
☎ (dom. /prof.)			

• **MANDATAIRES COMPTE BANCAIRE**

Noms	GRAS	SAUVADET	BOYELDIEU	VENOT	
Prénoms	PHILIPPE	DOMINIQUE	JEAN-FRANCOIS	ALAIN	

○ **ACTIVITE SPORTIVE DE LA SECTION**

Ces informations sont destinées à mettre à jour le site Internet de l'ASAF

Lieu(x) de pratique :

Jours et heures de pratique :

Calendrier des stages ou des compétitions : détails à joindre en annexe

Cotisation complémentaire : OUI* x NON

*Montant : _____ € (hors licence)

Adresse du site de la section (le cas échéant) :

www.asafgolforly.fr _____

Autres :

Date : 9/11/2018

Signature du Président de l'Assemblée Générale :